

Commune de	Date	Arrêté	Nature	Date de mise en ligne sur le site internet :
FLERS	15.07.2025	SG-25.320	5.4	15 JUILLET 2025
61100	REGISTRE DE LA DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC			

ARRETE

OBJET	DELEGATIONS DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE 2 ^{ème} ADJOINT COMPLEMENT
-------	--

AV/PCD/EA

Je soussigné, Maire de FLERS

Vu les articles L 2122-18 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection de Madame Gaëlle PIOLINE au poste de 2^e Adjoint, survenue le 25 mars 2020,

Vu la Délibération n°2025-732 du 17 mars 2025 octroyant délégation de pouvoir au profit de Monsieur le Maire et particulièrement la délégation n° 4 relative aux marchés publics,

Considérant que je serai absent du 10 juillet 2025 au 5 août 2025 et que Lori HELLOCO, 1^{er} adjoint, sera absent du 21 juillet 2025 au 1^{er} août 2025,

A R R E T E

Madame Gaëlle PIOLINE, 2^{ème} Adjoint
est déléguée dans les attributions du Maire, comme suit :

Du 21 juillet 2025 au 25 juillet 2025,

Article 1 – Délégation pour adopter et signer toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, pour les marchés publics et accords-cadres lancés selon une procédure négociée et une procédure sans publicité ni mise en concurrence, ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

Article 2 - Délégation pour adopter tout arrêté relevant des pouvoirs propres du Maire dans le cadre des procédures de marchés publics.

Fait à FLERS, le 15 juillet 2025

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216101691-20250715-SG-25-320-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025
Publication : 15/07/2025

Yves GOASDOUE

**Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif
(3 Rue Arthur Leduc – BP 25086 - 14050 CAEN Cedex 4)
dans un délai de 2 mois à compter de son entrée en vigueur**